



FR

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conformément à l'annexe III du Règlement (UE) n° 305/2011 (Règlement sur les produits de construction)

Élément de fixation pour cloueur à poudre Hilti X-P 20 B3, X-P 24 B3, X-P 20 B4, X-P 24 B4, X-P 20 G3 et X-P 24 G3 pour la fixation des accessoires électriques Hilti X-EKB (02) MX, X-ECT MX, X-EKS (02) MX, X-EKSC (02) MX, X-FC MX, X-ECH MX (02), X-ECC MX, X-EHS MX, X-FB MX, X-DFB MX et X-EKSC MX.

N° Hilti-DX-DoP-005

1. Code d'identification unique du produit type :

Élément de fixation pour cloueur à poudre Hilti X-P 20 B3, X-P 24 B3, X-P 20 B4 et X-P 24 B4 à utiliser avec le cloueur Hilti BX 3 ou BX4, X-P 20 G3 et X-P 24 G3 à utiliser avec le cloueur Hilti GX 3 pour la fixation des accessoires électriques Hilti X-EKB (02) MX, X-ECT MX, X-EKS (02) MX, X-EKSC (02) MX, X-FC MX, X-ECH (02) MX, X-ECC MX, X-EHS MX, X-FB MX, X-DFB MX et X-EKSC MX.

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 11 (4) : les numéros de type et de lot figurent sur l'emballage

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Usage prévu	Clou pour fixation mécanique à usage multiple dans le béton pour les applications non-structurales (accessoires électriques)
Matériau support	Béton normal armé ou non armé selon EN 206-1:2000. Classes de résistance C20/25 à C35/45 selon EN 206-1:2000. Béton fissuré et non fissuré.
Conditions environnementales	Structures soumises à des conditions sèches en intérieur.
Charge	Charges statiques et quasi statiques.

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 : Hilti Aktiengesellschaft, Business Unit Direct Fastening, 9494 Schaan, Fürstentum Liechtenstein

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du représentant autorisé dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : s. o.

6. Système ou systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : système 2+

7. Dans le cas où la déclaration des performances concerne un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
s. o.

8. Dans le cas où la déclaration de performance concerne un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : DIBt (Deutsches Institut für Bautechnik) a délivré l'ETE-16/0301 sur la base du DEE 330083-03-0601. L'organisme notifié MPA-Stuttgart 0672 a réalisé les tâches à exécuter par une tierce partie selon le système 2+.

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performance
Valeurs caractéristiques et de dimensionnement de la résistance et du glissement en béton fissuré et non-fissuré	Annexe C1 – C4 de l'ETE-16/0301 (détails ci-dessous)
Durabilité	Structures soumises à des conditions sèches.
Réaction au feu des fixations et accessoires en métal	Classe A1
Réaction au feu des accessoires en polyamide	Aucune performance déclarée
Résistance au feu	Aucune performance déclarée



Référence aux données de charge recommandée de l'ETE-16/0301

Charges de service maximales $F_{S,max}$

X-EKB 8 (02) MX		
Nombre de points de fixation $n_1 = 10 - 100$		Charge de service maximale en traction $N_{S,max}$ [N]
		Câbles souples
Écart acceptable pour état limite de service $\beta \geq 1.5$	1	18.0
Écart acceptable pour défaillance locale $\beta \geq 3.3$	3	18.0

X-ECT MX		
Nombre de points de fixation $n_1 = 10 - 100$		Charge de service maximale en traction et en cisaillement $N_{S,max} = V_{S,max}$ [N]
		Conduits ou câbles souples
Écart acceptable pour état limite de service $\beta \geq 1.5$	1	40
	2	55
Écart acceptable pour défaillance locale $\beta \geq 3.3$	3	40
	4	55

X-EKS (02) MX			
Nombre de points de fixation $n_1 = 10 - 100$		Charge de service maximale en traction et en cisaillement $N_{S,max} = V_{S,max}$ [N]	
		Câbles souples	Conduits ou câbles rigides
Écart acceptable pour état limite de service $\beta \geq 1.5$	0	8.5	5.5
Écart acceptable pour défaillance locale $\beta \geq 3.3$	1	8.5	5.5

X-EKSC (02) MX		
Nombre de points de fixation $n_1 = 10 - 100$		Charge de service maximale en traction et en cisaillement $N_{S,max} = V_{S,max}$ [N]
		Câbles souples
Écart acceptable pour état limite de service $\beta \geq 1.5$	1	37
Écart acceptable pour défaillance locale $\beta \geq 3.3$	3	37



Charges de service maximales $F_{S,max}$ (suite)

X-EKSC (02) MX		
Nombre de points de fixation $n_1 = 10 - 100$	Charge de service maximale en traction et en cisaillement $N_{S,max} = V_{S,max} [N]$	
	Conduits ou câbles rigides	
Écart acceptable pour état limite de service $\beta \geq 1.5$	1	22
Écart acceptable pour défaillance locale $\beta \geq 3.3$	2	22

X-ECH 15 (02) MX		
Nombre de points de fixation $n_1 = 10 - 100$	Charge de service maximale en traction et en cisaillement $N_{S,max} = V_{S,max} [N]$	
	Câbles souples	
Écart acceptable pour état limite de service $\beta \geq 1.5$	1	45
Écart acceptable pour défaillance locale $\beta \geq 3.3$	3	45

X-ECH 30 (02) MX		
Nombre de points de fixation $n_1 = 10 - 100$	Charge de service maximale en traction et en cisaillement $N_{S,max} = V_{S,max} [N]$	
	Câbles souples	
Écart acceptable pour état limite de service $\beta \geq 1.5$	1	65
Écart acceptable pour défaillance locale $\beta \geq 3.3$	3	65

X-FC MX			
Nombre de points de fixation $n_1 = 10 - 100$	Charge de service maximale en traction et en cisaillement $N_{S,max} = V_{S,max} [N]$		
		Câbles souples	Conduits ou câbles rigides
Écart acceptable pour état limite de service $\beta \geq 1.5$	1	37	22
Écart acceptable pour défaillance locale $\beta \geq 3.3$	2	37	22



Charges de service maximales $F_{s,max}$ (suite)

X-ECC MX		
Nombre de points de fixation $n_1 = 10 - 100$		Charge de service maximale en traction $N_{s,max}$ [N]
		Câbles souples
Écart acceptable pour état limite de service $\beta \geq 1.5$	1	35
	2	50
Écart acceptable pour défaillance locale $\beta \geq 3.3$	3	35
	4	50

X-ECC MX		
Nombre de points de fixation $n_1 = 10 - 100$		Charge de service maximale en traction $N_{s,max}$ [N]
		Conduits ou câbles rigides
Écart acceptable pour état limite de service $\beta \geq 1.5$	1	15
	2	30
Écart acceptable pour défaillance locale $\beta \geq 3.3$	2	15
	4	30

X-EHS MX		
Nombre de points de fixation $n_1 = 10 - 100$		Charge de service maximale en traction $N_{s,max}$ [N]
		Câbles souples
Écart acceptable pour état limite de service $\beta \geq 1.5$	1	60
	2	80
Écart acceptable pour défaillance locale $\beta \geq 3.3$	3	60
	4	80

X-EHS MX		
Nombre de points de fixation $n_1 = 10 - 100$		Charge de service maximale en traction $N_{s,max}$ [N]
		Conduits ou câbles rigides
Écart acceptable pour état limite de service $\beta \geq 1.5$	1	45
Écart acceptable pour défaillance locale $\beta \geq 3.3$	3	40
	4	45



Charges de service maximales $F_{S,max}$ (suite)

X-FB MX et X-DFB MX		
Nombre de points de fixation $n_1 = 10 - 100$		Charge de service maximale en traction et en cisaillement $N_{S,max} = V_{S,max}$ [N]
		Câbles souples
Écart acceptable pour état limite de service $\beta \geq 1.5$	1	30
Écart acceptable pour défaillance locale $\beta \geq 3.3$	2	20
	3	30

X-FB MX et X-DFB MX		
Nombre de points de fixation $n_1 = 10 - 100$		Charge de service maximale en traction et en cisaillement $N_{S,max} = V_{S,max}$ [N]
		Conduits ou câbles rigides
Écart acceptable pour état limite de service $\beta \geq 1.5$	1	20
Écart acceptable pour défaillance locale $\beta \geq 3.3$	2	20

X-EKSC MX		
Nombre de points de fixation $n_1 = 10 - 100$		Charge de service maximale en traction et en cisaillement $N_{S,max} = V_{S,max}$ [N]
		Câbles souples
Écart acceptable pour état limite de service $\beta \geq 1.5$	1	55
Écart acceptable pour défaillance locale $\beta \geq 3.3$	2	45
	3	55

X-EKSC MX		
Nombre de points de fixation $n_1 = 10 - 100$		Charge de service maximale en traction et en cisaillement $N_{S,max} = V_{S,max}$ [N]
		Conduits ou câbles rigides
Écart acceptable pour état limite de service $\beta \geq 1.5$	1	32
Écart acceptable pour défaillance locale $\beta \geq 3.3$	2	32



10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le compte du fabricant par:

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rafael Garcia'.

Rafael Garcia

BU Head

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Klaus Bertsch'.

Klaus Bertsch

Head of Quality Direct Fastening

Hilti Aktiengesellschaft, Schaan: 16.06.2025